



HAL
open science

Labelliser le bain Enjeux de la patrimonialisation par l'usage dans un grand ensemble d'habitations

Audrey Courbebaisse

► **To cite this version:**

Audrey Courbebaisse. Labelliser le bain Enjeux de la patrimonialisation par l'usage dans un grand ensemble d'habitations. Habiter comme patrimoine, A paraître. hal-02926175

HAL Id: hal-02926175

<https://hal.science/hal-02926175>

Submitted on 31 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Labelliser le bain

Enjeux de la patrimonialisation par l'usage dans un grand ensemble d'habitations

Audrey Courbebaisse

Abstract :

The article will question the conditions and the stakes of patrimonialisation process through the example of Ancely large housing estate (*grand ensemble*) in Toulouse, labelled *Architecture Contemporaine Remarquable*, and the struggle of its inhabitants for the maintenance of the swimming pool, whose recent closure endangers the idea of community and the quality of life within the neighborhood.

After the presentation of inhabitants' militant actions, we will question the object of the patrimonialization starting from different representations. We will observe how the patrimonialisation process crystallises the debate between groups of actors identified by different system of values and interests and a commitment to the recognition, protection, transformation or rejection of the patrimonialisation and its objects.

+++

Les grands ensembles d'habitations collectives sont loin de répondre aux canons des architectures remarquables dignes de la patrimonialisation¹.

Les habitants mais les spécialistes également n'y trouvent que rarement, sinon des actes de bravoure, une esthétique à part entière. Tous tardent à reconnaître des espaces paysagés de qualité, des équipements au rayonnement métropolitain. La valeur d'usage peine à se mesurer aux valeurs plus traditionnelles d'histoire, d'art et mémorielle. Pourtant, les équipements et les « espaces libres »² du grand ensemble sont souvent supports et vecteurs de pratiques originales, foyers de mixité et de cohésion sociale.

Les habitants du grand ensemble Ancely³ à Toulouse l'ont bien compris. L'obstination de la mairie à vouloir condamner la piscine du grand ensemble signerait la fin de « ce lieu de sport, de fraîcheur

¹ Seuls trois grands ensembles français – Firminy Vert en 2010, les grattes-ciels de Villeurbanne en 2012 et le quartier de l'Arlequin à Grenoble en 2013 - ont fait l'objet d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Suites aux inventaires des DRACS, sur la centaine de sites labellisés « Patrimoine XX^e siècle », aucun grand ensemble en région Midi-Pyrénées n'a été retenu.

² Selon les termes de l'ouvrage de Hélène Hatzfeld « Les espaces libres, atouts des grands ensembles » (2006).

³ La résidence du Château Ancely comprend 785 logements dont une soixantaine appartiennent encore à la SA des Chalets, anciennement Coopérative HLM de la Haute-Garonne à l'origine de la commande du grand ensemble au

et de convivialité »⁴ unique dans le quartier et laisserait la porte ouverte à des pratiques illicites telles que le trafic de drogue et avec lui, une dégradation physique et symbolique des espaces collectifs. Les associations habitantes vont donc prendre à bras le corps le combat pour la sauvegarde de leur piscine et la valorisation de leur lieu de vie.

En parallèle, depuis 2016, dans le cadre du projet de recherche-action « Toulouse, du grand ensemble à la ville durable. Prospectives et actions »⁵ mené à l'école nationale supérieure d'Architecture de Toulouse et au sein du Laboratoire de Recherche en Architecture, nous travaillons avec la copropriété à la compréhension et à la valorisation de son architecture. Dans ce but, nous avons été à l'initiative de rencontres et d'échanges avec les habitants, les associations, les gestionnaires et la mairie de quartier. C'est cette position qui a permis la compréhension fine des enjeux pesant sur le grand ensemble et du processus de patrimonialisation en cours dans lequel nous étions nous mêmes engagés.

Ainsi, comment passe-t-on de la revendication habitante pour le maintien d'un usage à la patrimonialisation du grand ensemble par/pour cet usage ? Quels enjeux sous-tendent la patrimonialisation et quel rôle pour le chercheur dans cette construction ? Est ce à quoi nous nous attacherons dans cet article.

Dans un premier temps, nous restituerons les faits successifs de l'action militante des habitants pour la sauvegarde de leur piscine dans un contexte socio-démographique et urbanistique mouvant mettant en danger l'idée de communauté et la qualité de vie au sein du grand ensemble.

Ce qui nous amènera à questionner, dans un second temps, l'objet de la patrimonialisation : derrière le combat pour la piscine, est-ce l'objet architectural, la pratique du bain ou le terrain d'un entre-soi que l'on souhaite maintenir ? Les supports de communication utilisés et par eux, l'expression des valeurs chères aux habitants serviront de base à cette analyse.

Pour finir, nous observerons que le processus de patrimonialisation cristallise le débat entre différents groupes d'acteurs⁶, identifiables par un système de valeurs et des enjeux propres, un engagement pour la reconnaissance, la protection, la transformation ou le rejet de la patrimonialisation et de ses objets.

début des années 1960. Une des spécificités d'Ancely est la présence dès l'origine, de nombreux équipements : écoles, crèches, centres commerciaux, équipements culturels et sportifs.

⁴ Telle que qualifiée par les Amis de la Piscine Ancely dans leur courrier à Emmanuel Macron, dans : « Piscine Ancely, l'Elysée répond aux riverains », *La Dépêche*, 31 janvier 2018.

⁵ Programme national pluri-ministériel et pluri-annuel de recherche action « Architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle », BRAUP 2016-2021

⁶ Nous nous appuyons sur une série d'entretiens réalisés avec la maire de quartier, le responsable des stratégies patrimoniales à Toulouse métropole, les associations habitantes ADEQVAAR (Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de Vie dans le quartier Ancely-Arènes Romaines), et APA (Amis de la Piscine Ancely), la directrice de la MJC d'Ancely, l'Atelier d'Architecture Rémi Papillault chargé de l'inventaire de l'architecture du XXe siècle en Midi Pyrénées en 2015 et ayant préconisé Ancely pour la labellisation « Architecture du XXe siècle ».

Première partie : l'entrée en résistance du *village Ancely*

Depuis sa création dans les années 1960 par l'architecte Henri Brunerie, le grand ensemble d'Ancely est apparenté à un petit « village suspendu »⁷ de quelques 3000 âmes. Sa situation géographique privilégiée à la confluence du Touch et de la Garonne, son environnement naturel remarquable, les aménagements paysagers et l'unité esthétique⁸ de ses immeubles lui confèrent une identité paysagère forte. Cette unité est renforcée par les nombreux équipements présents sur le site : deux centres commerciaux, écoles maternelle et élémentaire, crèche, bibliothèque, aires de jeux, terrains de tennis, de foot et de basket, station essence devenue bureau de poste, piscine. La piscine, ensemble formé de deux bassins, de plages minérales et engazonnées, de plongeoirs⁹ est accompagnée d'un bâtiment en béton brut de décoffrage, comprenant les vestiaires au rez-de-chaussée et un restaurant devenu Maison de la Jeunesse et de la Culture à l'étage, espace largement ouvert en balcon sur les bassins. Positionnée en contrebas du grand ensemble, à proximité de la Garonne et de sa rive, la piscine profite d'un environnement paysager exceptionnel.

Les habitants d'Ancely, liés par leur profession, par une orientation sociale et politique et par le mode d'accession au logement se revendiquent volontiers de la même famille. En effet, dans les années 1960, nombreux sont ceux qui travaillent comme employés ou cadres de l'aviation et de l'industrie aérospatiale et aéronautique implantée à Blagnac, Saint Éloi et Saint-Martin-du-Touch, trois communes limitrophes. Beaucoup, sont syndiqués ou engagés dans la vie politique. Tous ont épousé les conditions de la location-coopérative moyennant un apport financier et un engagement dans la vie collective de la cité pour la location d'un appartement¹⁰.

Cohésion sociale, partage et militantisme font donc partie de l'identité d'Ancely et bien que la population se soit peu à peu diversifiée, les mentalités sont encore bien empreintes de ces valeurs.

⁷ Le sens caché du grand ensemble d'Ancely, conçu comme un village suspendu par l'architecte Henri Brunerie, architecte albigeois (1923-1983) in COURBEBAILLISSE (Audrey), « Toulouse, le sens caché des grands ensembles », PUM, 2018, 304 p.

⁸ Chemins paysagers, squares avec bassins et fontaines, pergolas, belvédère, mail bordé de pins centenaires et façades revêtues de petits carreaux roses de céramique d'Empeaux participent de l'identité esthétique revendiquée par les habitants.

⁹ Le dossier de permis de construire, conservé aux Archives Municipales de la Toulouse nous renseigne sur l'ampleur du projet d'origine dessiné par l'architecte du grand ensemble, Henri Brunerie (centre nautique avec bassins et plongeur, embarcadère sur la Garonne, aires de jeux et plages paysagées, restaurant) ainsi que sur les « abandons » des avants-projets successifs. Ne subsistent aujourd'hui que les deux bassins de baignade et le bâtiment des vestiaires.

¹⁰ Les Sociétés Coopératives H.L.M. permettait par un contrat de « location-coopérative », un droit à bail accessible et transmissible en contrepartie d'une contribution du locataire au financement de la construction. Cette formule était destinée aux personnes ne désirant pas ou ne pouvant pas accéder à la propriété tout en étant disposées à un effort financier pour se loger. Il s'agissait d'un intermédiaire entre la location simple et la pleine propriété. Mise en place en 1947, la formule est supprimée en 1971 par la loi dite « Chalandon » obligeant la transformation des Coopératives HLM en Sociétés Anonymes (SA des Chalets) et leur imposant la vente des logements. À Ancely, la plupart des habitants sont devenus propriétaires de leur logement à ce moment là. En 2018, seuls 59 logements appartiennent encore aux Chalets.

Depuis une trentaine d'années, le quartier est en proie à de profondes mutations qui impactent et menacent à la fois le cadre de vie d'Ancely et les valeurs identitaires chères aux habitants du grand ensemble.

En effet, jusqu'à la fin des années 1980, le site situé à la limite administrative nord de Toulouse est relativement isolé et peu urbanisé. La construction de la rocade en 1987 et du pont de Blagnac (délimitant le grand ensemble au nord) marque une rupture dans l'évolution du quartier. À partir du début des années 2000, de nouveaux quartiers d'habitations se construisent dans l'environnement proche : la Flambère, la ZAC de la Saint-Martin-du-Touch (1450 logements), puis la ZAC de la Cartoucherie (3500 logements). En 2010, le quartier est desservi par la première ligne de tramway. Et la densification prônée par Toulouse métropole n'est pas prête de s'arrêter avec le futur arrêt de la ligne 3 du métro prévu pour 2024 à proximité d'Ancely. Des projets de liaisons douces le long de la Garonne, de coulée verte le long du Touch, voire de traversée piétonne de la Garonne au niveau du grand ensemble vont tous dans le sens d'une profonde mutation d'un quartier qualifié jusque là de « calme », « paisible » et « familial ». Les conséquences sont lourdes pour les habitants du grand ensemble qui vivent quotidiennement la saturation des équipements de quartier, notamment du groupe scolaire, le manque de places de stationnement, l'insécurité des traversées et des chemine-ments piétons, la fermeture d'un certain nombre de commerces au profit d'une zone commerciale à proximité.

Ces changements mettent en question des limites spatiales définies, la nature populaire et diversifiée du peuplement et la qualité de vie dans le grand ensemble Ancely.

En 2014, arguant une fréquentation insuffisante pour la rentabilité de la piscine, des équipements vétustes à rénover et une profondeur de bassin non réglementaire, la mairie réduit de moitié ses horaires d'ouverture¹¹. Réservé jusqu'alors aux habitants du grand ensemble, l'équipement sportif devient municipal et payant pour tous. Ce changement de statut a pour conséquence l'ouverture de l'accès à la piscine au quartier Ancely-Arènes romaines et aux riverains ne fréquentant pas jusque là le grand ensemble. Ceux-ci sont, de la même manière que les habitants du grand ensemble, touchés par l'urbanisation massive et la transformation de leur quartier. C'est donc, à l'initiative de trois non habitants, membres de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves du groupe scolaire d'Ancely que naît la mobilisation pour la piscine. Ils demandent à la mairie que des travaux de mise en conformité soient entrepris en vue d'une réouverture complète. La municipalité ne donne réponse et la situation se détériore jusqu'à la fermeture définitive en 2016. En 2018, la mairie (sans être propriétaire et sans concertation) demande à l'agence d'urbanisme COT de travailler à un projet de réaménagement du site de la piscine.

¹¹ La piscine, propriété du Groupe des Chalets est cédée en 1984 à la mairie de Toulouse, pour des raisons économiques et des difficultés de gestion. Cette passation est officialisée par une convention renouvelable tous les 12 ans.

La piscine devient alors le support principal de la lutte des habitants contre les mutations du quartier, le symbole de l'engagement collectif pour le maintien d'une bonne qualité de vie. En 2016, une dizaine d'habités de la piscine créent l'association des Amis de la Piscine Ancely (APA) qui vient rejoindre une dizaine d'autres associations de défense des intérêts du quartier¹². Selon François Bacabe, président de l'APA ne résidant pas à Ancely, si les habitants du grand ensemble représentent la moitié des adhérents de l'association¹³, ce sont pourtant eux qui s'impliquent le plus dans les actions de la mobilisation, ce qui peut s'expliquer par les valeurs de collectif et de militantisme inscrites dans l'histoire du grand ensemble. Les actions dès lors se multiplient, revendiquant, au-delà de la réouverture de la piscine et pour les habitants du grand ensemble, le bien vivre au sein du petit village Ancely, les valeurs de partage, d'engagement et d'implication collective, une identité forte et l'unicité du quartier Ancely-Arènes romaines dans la ville.

Aussi les termes de la revendication ont-ils leur importance pour comprendre le passage de la mobilisation des habitants du quartier pour leur piscine à la patrimonialisation du grand ensemble lui-même.

Deuxième partie : de la revendication à la patrimonialisation, construction d'un discours autour du bain

Reprenant la définition donnée par Emmanuel Amougou, nous nous attacherons à la patrimonialisation en tant que « processus social par lequel des acteurs légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de 'valeurs' reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique »¹⁴. Ainsi posée, cette définition nous invite à réfléchir doublement sur l'objet de la patrimonialisation et sur la nature des acteurs légitimes engagés dans le processus, ce que nous nous proposons de faire dans les deux parties suivantes.

En analysant les supports de communication utilisés par l'APA, nous constatons d'une part l'évolution du discours, une construction de plus en plus organisée de la mobilisation habitante, la consolidation des arguments et d'autre part la multiplication et la diversification croissante des *medium* : articles dans la presse locale, dessins des enfants, affiches, évènements de toutes sortes.

¹² Notamment l'ADEQVAAR : Association de défense de l'environnement et de la qualité de vie à Ancely-Arènes romaines.

¹³ Entretien avec François Bacabe, le 21 avril 2020.

¹⁴ AMOUGOU (Emmanuel), *La question patrimoniale, de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes*, L'Harmattan, 2004, p.26

Nous constatons que la piscine en tant qu'infrastructure, que bâtiment, n'apparaît que rarement dans les discours des habitants - cela quel que soit le moment entre 2014, début de la lutte et 2019 -, alors qu'elle est l'argument favori de la mairie qui pointe la vétusté, le coût de l'équipement. Les justifications pragmatiques de la mairie apparaissent d'ailleurs non seulement décalées avec la réalité d'un quartier en pleine expansion mais surtout contradictoires avec sa propre politique publique qui prévoit d'injecter 30 millions d'euros pour la rénovation et la modernisation des bassins toulousains¹⁵.

Pour les membres de l'APA, c'est la pratique du bain et les valeurs qui y sont associées qui sont davantage l'objet de la mobilisation.

Les premiers articles de presse¹⁶, parus peu après la décision de la mairie de fermer la piscine mettent en avant la perte d'un usage et le risque de voir disparaître la cohésion sociale, le vivre ensemble, les rencontres intergénérationnelles. Ces valeurs transparaissent également dans les dessins des enfants de la MJC réalisés dans le cadre d'un concours de bande-dessinée lancé en 2016 « Sauvons la piscine Ancely » : sur quatre des six dessins, la famille et les amis sont représentés, manifestant leur colère et leur ennui. Un dessin, particulièrement représentatif, montre deux dragons d'eau, un grand et un petit, nageant dans le fond bleu de la feuille ; ce qui émane du dessin est la complicité permise par la piscine entre un parent et son enfant, la piscine représentant un moyen de partage, de transmission entre deux générations.

À partir de 2016, soit deux ans après la décision de la mairie, le discours s'est enrichi de nouveaux arguments : « Une piscine d'été est un besoin pour une grande ville du midi, surtout par fortes chaleurs, au cœur d'un quartier qui s'est fortement densifié depuis 10 ans. La piscine Ancely est un espace de loisirs de plein air, sous les arbres séculaires, avec une fonction socialisante intergénérationnelle, capitale dans une zone urbaine où tout le monde ne part pas en vacances...

Monsieur Moudenc, serez-vous le Maire qui mettra un terme à près de 2000 ans de baignade à Ancely ? »¹⁷

Nous retrouvons dans ce discours la fonction socialisante liée à la pratique du bain mais l'on voit que la lutte s'est étendue à une échelle temporelle et spatiale plus large.

En effet, historiquement, la piscine du grand ensemble se place dans la continuité d'une tradition du bain sur le site vieille de près de 2000 ans. Au 1^{er} siècle de notre ère, la confluence était un campus romain constitué entre autre de trois ensembles de thermes¹⁸. La *natatio* des thermes du Sud est encore visible et visitable sous l'un des immeubles du grand ensemble. Les habitants qui se saisissent

¹⁵ <https://www.toulouse.fr/web/sports/piscines/plan-piscines>, consulté le 26.08.2018.

¹⁶ *La Dépêche*, mai 2014, octobre 2014, juin 2015.

¹⁷ Pétition en ligne « Sauvons la piscine Ancely », 18 avril 2016.

¹⁸ PAILLER (Jean-Marie), DARLES (Christian), *Toulouse, naissance d'une ville*, Éditions Midi-Pyrénéennes, 2015, p. 179-180.

sent de l'argument, rebaptisent en 2018 la salle de spectacle de la MJC, *Caldarium*¹⁹. En novembre 2018, soit quelques semaines après qu'ait eu lieu les Journées nationales de l'architecture à Ancely, François Bacabe, dans un article pour *La Dépêche* parle d'« espace nautique » et non plus de piscine, termes qui renvoient au complexe plus vaste imaginé par l'architecte Henri Brunerie en 1963. La réutilisation de cette information, amenée par les enseignants chercheurs de l'ENSA Toulouse dans le cadre du projet de recherche-action « Toulouse, du grand ensemble à la ville durable », témoigne d'une évolution dans la pensée de tous : le passé peut servir à définir l'avenir. Pourquoi ne pas envisager la transformation de la piscine en un centre nautique tel qu'il avait été pensé au début ? La piscine devient quelque chose de mouvant, d'évolutif, un champ de possibles.

Spatialement, la piscine n'est plus simplement un équipement de quartier, c'est une piscine municipale ouverte à tous les toulousains ; l'urbanisation et la densification du quartier agissant comme un atout pour son maintien en état. Arguant le fait que l'équipement permet l'accès au sport et au loisir pour tous, notamment pour les classes sociales défavorisées privées de vacances, les habitants rappellent leur identité de classe populaire. C'est d'ailleurs un autre des éléments récurrents dans le discours des habitants, le rejet de l'argument financier de la mairie au vu du statut d'utilité publique conféré à la piscine²⁰. Ce que nous pourrions expliquer ainsi : « Il faut en quelque sorte que le patrimoine se trouve exclu du circuit des valeurs marchandes pour sauver sa propre valeur symbolique »²¹ ;

Pour finir, nous pouvons lire dans cette mobilisation les valeurs d'engagement et de militantisme politique ; rappelons combien la création du grand ensemble est liée à ces valeurs qui transparaisent dans la lutte pour la réouverture de la piscine. Ces valeurs constituent d'ailleurs un héritage à transmettre. Il est intéressant de noter que sur les six dessins des enfants pour le concours de BD, trois se positionnent contre le maire et la municipalité, jugés responsables de la perte de la piscine. Cet esprit militant des habitants du grand ensemble les distingue d'ailleurs des non habitants du grand ensemble, eux aussi adhérents de l'APA mais moins investis dans les manifestations.

Nous constatons également l'inventive dans la diversification des supports de lutte : lettre au président Macron, concours de bande dessinées pour les enfants, manifestation déguisée sur la place du Capitole, rassemblement et pique-nique, séance de photographies avec les joueurs de rugby du Stade Toulousain autour de la piscine, char fleuri au carnaval de Toulouse, etc. Cette créativité montre la capacité du groupe à se fédérer, à réagir, à se renouveler, et à s'impliquer pour la vie collective au sein de la cité²².

¹⁹ Soit les bains chauds dans les thermes romains.

²⁰ *La Dépêche*, mars 2016, avril 2016, mai 2016, juin 2016.

²¹ JEUDY (2008), p. 10.

²² Le terme cité, renvoyant à l'implication citoyenne, recouvre à la fois l'échelle du grand ensemble et celle de la ville. Ainsi, plus qu'une simple mobilisation, il s'agit d'un véritable « mouvement social », selon la définition qu'en

On assiste d'ailleurs, à partir de 2018 à l'élargissement du combat pour la piscine à la lutte pour le grand ensemble dans son entier. Or, cette évolution dans le discours des associations habitantes, coïncide avec l'entrée en scène de l'équipe de recherche de l'ENSA Toulouse qui via une convention de recherche se propose d'accompagner la copropriété pour la valorisation et la patrimonialisation du grand ensemble avec notamment la demande du label Architecture Contemporaine Remarquable.

Troisième partie : jeux d'acteurs et enjeux de la patrimonialisation d'un grand ensemble d'habitations collectives

Dans la presse, le terme de « patrimoine » à propos du grand ensemble Ancely apparaît pour la première fois en novembre 2018, relayé par François Bacabe, quelques semaines après un débat collectif autour du label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR), et après la publication du livre « Toulouse, le sens caché des grands ensembles²³ » mettant Ancely à la une du patrimoine des 17 grands ensembles toulousains.

À l'inscription de la piscine dans la tradition millénaire du bain sur le site comme outil de légitime défense, vient s'ajouter l'inscription du grand ensemble dans une communauté qui n'avait pas encore été envisagée : le patrimoine grands ensembles du XX^e siècle.

Par le jeu des acteurs, habitants d'une part et architectes-historiens-chercheurs d'autre part, va se cristalliser le débat autour de la patrimonialisation du grand ensemble, reflet d'enjeux dépassant largement le cadre du grand ensemble d'Ancely.

Du côté des habitants, associés à la famille des grands ensembles de logements, le processus de patrimonialisation permet d'asseoir leur identité de communauté, de village, d'ensemble clairement défini et limité. Il est aussi une justification de plus pour la restauration de la piscine, devenue condition à l'obtention du label ACR. En effet, le label ACR est décerné aux ensembles n'ayant subi que peu d'altération et conservant leur intégrité. La disparition de l'équipement sportif serait donc une moins-value de taille. Enfin, la patrimonialisation est l'assurance qu'Ancely échappera au modèle socio-technique du grand ensemble en perdition tant que résisteront les valeurs de partage, d'engagement collectif et de cohésion sociale.

Sur ce point, associations habitantes et chercheurs se rejoignent. Ancely, en tant que grand ensemble relativement préservé avec ses commerces toujours en activité, ses équipements culturels et sportifs au complet, habité par une population toujours variée et en partie impliquée dans la vie collective, devient la démonstration que la réussite du modèle dans le temps est possible.

donne Alain Touraine à propos des nouveaux mouvements sociaux ; in TOURAINE, A. « An introduction to the study of social movements » *Social Research*, Winter 4, 1985, p. 749-789.

²³ Ibid. COURBEBASSE (2018). Ancely figure en première de couverture.

D'une manière plus théorique, Ancely incarne le combat pour la reconnaissance d'une valeur d'usage aux côtés des valeurs d'histoire, technique, d'art communément admises dans la patrimonialisation des grands ensembles. Les conditions d'accès à cette patrimonialisation, notamment l'obtention du label ACR, font néanmoins l'objet d'un certain flou.

Les critères d'« histoire, de formes urbaines, les valeurs d'usage, de technique et de style »²⁴ mis en avant dans la labellisation de 40 ensembles en région Ile de France ne sont accompagnés d'aucun autre commentaire. Dans cette étude, la valeur d'usage semble associée à la présence d'équipements sportifs et d'aires de jeux sur site - notons qu'un seul des 40 ensembles cités compte une piscine -, à l'intégration d'équipements socio-culturels et commerciaux, à l'aménagement paysager des parties communes extérieures pour le cheminement, le passage piéton, la rencontre ou encore le confort des logements et des paliers, à la présence de prolongements extérieurs aux logements. Comme pour 31 de ces 40 ensembles, à Ancely, c'est la présence d'équipements qui permettrait une reconnaissance partagée et la validation de la démarche préalable d'inventaire. Ce constat nous invite à imaginer une nouvelle grille d'analyse des valeurs des grands ensembles, à partir des usages de leurs espaces collectifs.

Un autre enjeu se situe dans la transmission de ces valeurs à propos des grands ensembles aux professionnels du bâtiment, aux étudiants, aux techniciens et architectes qui ont encore bien du mal à y voir des quartiers dignes d'intérêt.

On peut donc dire que les deux démarches des habitants et des chercheurs se nourrissent mutuellement, les intérêts des uns servant les intérêts des autres et *vice versa*. Au-delà de l'étude de l'objet de la patrimonialisation, nous voyons à quel point il est riche d'analyser les rapports de ceux qui agissent pour la construction de celle-ci.

Conclusion

Plus que la patrimonialisation de la pratique du bain, c'est davantage un état d'esprit, une capacité à se fédérer qui est à la fois, montrée et défendue. Dans une société où le vivre ensemble est pointé comme une espèce en voie de disparition, où les valeurs de partage, d'entraide tendent à s'étioler, les associations montrent qu'à Ancely, via le combat pour la piscine, on est encore en capacité de fédérer, de générer du vivre ensemble, de « redonner du sens à la vie collective²⁵ ». Par leur engagement, les habitants ré-activent les valeurs liées à la création de leur quartier et définissent ce qui

²⁴ Entretien avec Valérie Gaudard, conservation régionale des monuments historiques, DRAC Ile-de-France in *1945-1975 Une histoire de l'habitat. 40 ensembles « Patrimoine du XX^e siècle »*, 2010, p. 7

²⁵ RAUTENBERG, Michel, *L'émergence patrimoniale de l'ethnologie, entre mémoire et politiques publiques*, in POULOT, Dominique, *Patrimoine et modernité*, Éditions de l'Harmattan, 1998, p. 279

doit être transmis aux générations futures, soit des valeurs et des usages bien plus que l'architecture de la piscine elle-même, peu citée par les habitants.

L'analyse des termes et des enjeux propres à chaque acteur (associations habitantes, chercheurs, municipalité) permet de comprendre à quel point la patrimonialisation est un processus mouvant, évolutif dont l'objet est loin de faire consensus. Question inexistante pour les uns, patrimoine tantôt matériel tantôt immatériel pour les autres, le débat permet uniquement de cristalliser les positions dans le temps court de l'observation.

On mesure à quel point le processus de patrimonialisation s'incarne dans un moment de changements mettant en danger les acquis et l'identité d'un groupe social défini. Dans un contexte de mutations, il provoque lui-même une évolution des modes de pensées et nous permet de « comprendre comment la société se transforme »²⁶. Rien que pour cela, le phénomène mérite d'être relaté.

Bibliographie :

AMOUGOU Emmanuel, *La question patrimoniale : de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes*, l'Harmattan, 2004, 286 p.

CARRIE, Benoit, *Architectures du XX^e siècle*, 4 ouvrages : *La cité des étoiles, la cité des Fleurs, Résidence du Point du jour, la cité du Wiesberg*, ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines, 2015-2017

CHASSEL, Francis, « L'habitat social depuis 1945, une production en mal de reconnaissance », *La Pierre d'Angle*, avril 2007, n°44 « Habitat social »

COURBEBASSE, Audrey, *Toulouse, le sens caché des grands ensembles*, Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2018, 306 p.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE DE FRANCE, Dir., *1945-1975. Une histoire de l'habitat, 40 ensembles de logements Patrimoine du XX^e siècle*, Beaux-Arts Editions, Issy-les-Moulineaux, 2012, 95 p.

KADDOUR, Rachid, *Quand le grand ensemble devient patrimoine : réflexions sur le devenir d'un héritage du logement social et la fabrication du patrimoine à partir de cas exemplaires en région stéphanoise*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Jean Monnet Saint-Etienne, 2013, 385 p.

JEUDY, Henri-Pierre, *La machine patrimoniale*, Belval, Editions Circé, 2008, 121 p.

MICOUD, André, ROUX, Jacques, « L'architecture en procès de réhabilitation : réflexions sur l'appropriation patrimoniale », *Annales de la Recherche Urbaine*, 1996, n°72, p. 136-143

POULOT, Dominique, *Patrimoine et modernité*, Éditions de l'Harmattan, 1998, 320 p.

POUVREAU, Benoît, « Faut-il patrimonialiser les grands ensembles ? », *Métropolitiques*, 28 mars 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Faut-il-patrimonialiser-les-grands.html>

²⁶ « Il est important aujourd'hui de rappeler qu'à travers ces différents regards que des groupes sociaux portent sur leur passé, qu'on nomme ce regard patrimoine, histoire ou mémoire, l'essentiel est de comprendre comment la société se transforme ». Ibid. RAUTENBERG (1998), p. 279

TARDY, Cecile, DODEBEI, Vera, *Mémoires et nouveaux patrimoines*, Open Editions presses 2015, 246 p.

TOURAINÉ, A. « An introduction to the study of social movements », *Social Research*, Winter 4, 1985, p. 749-789

VESCHAMBRES, Vincent, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 315 p.

Entretien téléphonique avec François Bacabe, président de l'association les Amis de la Piscine Ancely, le 21 avril 2020.